

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Montpellier, vendredi 10 décembre 2021

## Ligne 5 et biodiversité : un projet responsable

**Embellir le cadre de vie des habitants de la métropole, créer de nouveaux espaces verts, la réalisation de la Ligne 5 ambitionne la politique décarbonnée** conduite par Montpellier Méditerranée Métropole. Elle promet à horizon 2025 la plantation de **1 600 arbres**. Ce chantier participe activement au développement de la « **Ville parc** » et à la **valorisation du patrimoine végétal**, en offrant la perspective de nouveaux **projets d'aménagement paysager** sur le territoire.

### Le temps du chantier

Depuis le démarrage des travaux de la Ligne 5, le projet s'inscrit dans le **respect de l'environnement** avec pour effet de limiter autant que possible les impacts sur la faune et la flore. Certaines obligations rendent impossible la préservation de l'ensemble des arbres, notamment dans les espaces contraints le long du tracé. Par conséquent, des opérations de **coupes d'arbres** devront être réalisées sur **800 sujets**. Ce chantier suivi avec la plus grande attention, se déroulera de **décembre 2021 jusqu'en mars 2022** sur les secteurs suivants :

- au **nord** : le quartier **Agropolis** et le rond-point de **Girac** (Clapiers),
- à l'**ouest** : la **route de Lavérune**, les ronds- points **Maurice Gennevaux** et **Paul Fajon**, les quartiers **Val de Croze**, **Ovalie** et **La Chamberte**, la **rue des Chasseurs** et l'**avenue Lepic**.

Sur la partie ouest, depuis le rond-point Maurice Gennevaux jusqu'à l'avenue Lepic, 300 sujets de types cyprès, pins et micocouliers, essentiellement positionnés en alignement sur ces axes, seront concernés. Les arbres de l'avenue Lepic présentant un état sanitaire défavorable seront abattus.

Au nord, cet hiver, ce seront 400 sujets, principalement des bosquets d'arbre composés de platanes et de chênes verts, qui devront être coupés dans le secteur de la rue Arthur Young, Agropolis, et au droit du rond-point de Girac.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## Des études préalables

En amont de ces interventions, des diagnostics phytosanitaires ont été réalisés sur l'état des arbres et leur environnement. Un suivi particulier a été opéré sur les sujets les plus sensibles, grâce à la supervision d'un **coordinateur environnemental**, du **maître d'œuvre** et de la **Direction Paysage et Biodiversité** de la **Ville de Montpellier**.

Une **étude écologique** est réalisée avant chaque abattage afin de vérifier si les sujets sont supports de biodiversité pour l'**avifaune** (oiseaux) et les **chiroptères** (chauve-souris). Elle définira le cas échéant, les mesures compensatoires à mettre en œuvre pour la faune.

## Des mesures de protection

Pour les sujets conservés, les **opérations de terrassement** réalisées à proximité des arbres feront l'objet d'un accord préalable de la **Direction Paysage et Biodiversité** de la **Ville de Montpellier**. Des moyens de terrassement manuels ou d'aspiration seront privilégiés afin de préserver leurs racines.

Sur les **zones de travaux** à proximité immédiate des arbres, des **clôtures en bois** seront érigées autour des arbres afin de les préserver. Sur les zones élargies de chantier, une signalisation des arbres par barrières métalliques sera positionnée.

Les **entreprises** œuvrant sur le chantier sont également **sensibilisées** par le coordinateur environnemental et l'expert arboricole et s'engagent dans une **démarche de responsabilité sociale** en maîtrisant les impacts environnementaux de leurs activités, en prévenant des pollutions et en garantissant la protection du patrimoine végétal existant.

Végétaliser et préserver le patrimoine arboré, les travaux d'aménagement de la ligne de tramway y veillent. En 2020, des diagnostics phytosanitaires et racinaires ont été effectués avenue Lépici à Montpellier et ont contribué au maintien de l'alignement de platanes existant (quelques sujets sensibles présentant un état sanitaire défavorable font l'objet d'une coupe cette fin d'année).

Été 2020 et 2021, **70 palmiers** ont été transplantés sur de nouveaux sites : le carrefour de l'aéroport International de Montpellier Méditerranée Métropole, les ronds-points de Tournezy et des Près d'Arènes.

## Le projet pour 2025

Ce projet veille à la préservation du patrimoine arboré en suivant les recommandations de la **nouvelle charte de l'arbre** depuis la création du **Comité Arbre**, dont la première séance s'est tenue le 15 février 2021. Véritable instance de co-construction, l'objectif de ce comité, au-delà de la sensibilisation, est d'opérer un changement profond vers un urbanisme qui prend en compte l'existant. De fait, la richesse

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



végétale doit être un élément structurant à conserver dans l'urbanisation et il faut ainsi trouver en permanence un équilibre entre constructibilité et préservation des arbres : d'ici 2030, la Ville de Montpellier s'est engagée sur la plantation de 50 000 sujets supplémentaires. **La Ligne 5 permettra quant à elle de planter 1 600 arbres** et honorera ainsi la ligne de conduite du projet : « **1 arbre coupé, 2 arbres plantés** ».

Les variétés des nouveaux sujets plantés devront répondre aux **exigences du climat local** et faire écho à **l'identité végétale de la Ville**. Afin d'assurer la  **pérennité** et contribuer à **l'enrichissement** de la **biodiversité**, des critères sont établis pour la sélection des différentes espèces qui doivent :

- s'adapter à leur environnement avec des **essences attractives** pour les pollinisateurs, des essences **fruitières** pour les espaces verts et des essences **favorables à l'accueil de la faune**,
- **résister aux aléas climatiques** et limiter la prolifération de certaines maladies comme celle du chancre coloré affectant les platanes et provoquant leur dépérissement,
- être **actives** pour la **décarbonation**.

Pour permettre le développement des sujets dans un **milieu de vie adapté**, plusieurs points sont déterminants :

- des **alignements diversifiés** plutôt que monospécifiques sont préférés afin d'éviter des abattages massifs qui pourraient être générés par une maladie sur une essence particulière,
- des **fosses de plantation filantes ou dimensionnées généreusement** sont encouragées pour favoriser la communication racinaire, la symbiose entre les arbres plantés, leur substrats et la vie souterraine,
- des **plantations de sujets en port naturel** et adaptées pour permettre un développement sans devoir contraindre l'arbre à son environnement par des tailles régulières qui l'affaiblissent .

## La nature en Ville...

L'arrivée de la ligne 5 agrègera de nombreux chantiers et participera à transformer la **place de la Voie Domitienne** et la **place du 8 mai 1945**, à Montpellier.

### Deux places majeures reconfigurées

**La place de la voie Domitienne** deviendra la centralité du quartier à la convergence d'axes importants que sont l'avenue du Docteur Pezet, la Route de Mende et l'avenue du Val de Montferrand. Véritable lien entre les deux nouveaux équipements universitaires, l'Atrium « Learning center », le siège des Moyens Généraux de l'université Paul Valéry. Les 6 500m<sup>2</sup> qu'elle représentera permettront **l'aménagement d'un vaste espace vert « paysage »** de 2 000m<sup>2</sup> en butte, propice à la détente et au bien-être qu'apporte un parc urbain planté.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## La place du 8 mai 1945

La place du 8 mai 1945 accueillera la ligne 5 de tramway et assurera le lien avec la nouvelle **Cité Créative** et le centre-ville. De **vastes espaces plantés avec une cinquantaine de sujets** et perméables accueilleront les piétons sous différentes **strates de canopées** qui évolueront suivant les saisons entre **fleuraisons légères** au printemps, **ombres** diaphanes en été, couleurs vives d'automne et douce lumière en hiver.

Des **plantations d'arbres fruitiers** sur les talus aménagés en restanques orneront ces nouveaux espaces de vie. À proximité de la place, un alignement d'arbres sera également planté dans le **périmètre Grand Cœur**, avenue Clemenceau.

À l'horizon 2025, de **nouvelles sources d'ombrage** et de **verdure** émergeront et permettront ainsi de veiller à l'**équilibre urbain** et de contribuer à l'amélioration de la **qualité de l'air** et de **vie** des habitants de la métropole. La majeure partie des **stations de tramway** sera notamment **arborée**.

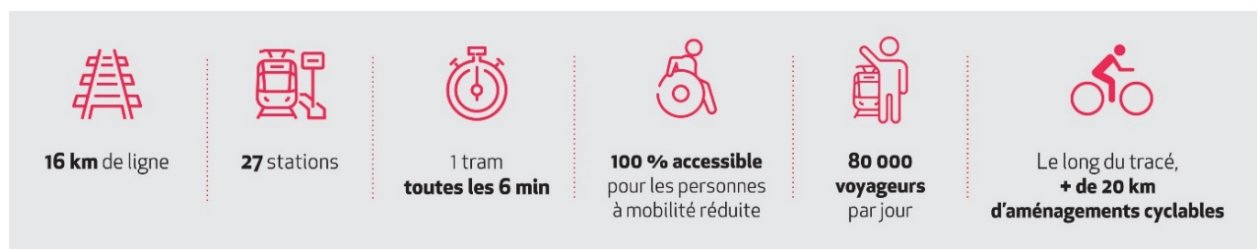
## La ligne des parcs

Avec ses nombreux parcs et jardins, Montpellier Méditerranée Métropole a su créer un **équilibre urbain** pour privilégier la **qualité de vie**. La seule ville de Montpellier dispose de plus de 1 000 hectares d'espaces verts publics, dont 12 parcs labélisés « éco jardin ».

La « **ligne des parcs** » ne desservira pas moins de **7 espaces verts** facilement **accessibles** à partir du **tramway** : le parc Montcalm, le parc de Bagatelle, le parc Clemenceau, Le jardin des Plantes et le Peyrou, le zoo du Lunaret et la serre amazonienne ou encore le Bois de Montmaur.

Véritable actrice d'une **politique décarbonnée**, la Ligne 5 agit pour la **transition écologique**.  
« **Respirez, la Ligne 5 avance pour vous...** »

## La ligne 5 – horizon 2025



INFO CHANTIER

 N° Vert 0 805 29 69 20

[tram5-montpellier3m.fr](http://tram5-montpellier3m.fr)

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE